

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dans le texte qui suit l'expression «Evasion Tropicale » est utilisée pour signifier cette appartenance. Lorsqu'un voyage est présenté sous la marque «Evasion Tropicale », cela signifie que ce voyage est vendu et réalisé par la société Evasion Tropicale Inc. Les bureaux de la société sont situés au 3F LDM Building 2022, Talamban, Cebu City 6000, Philippines. Evasion Tropicale Inc est une « Corporation » de droit Philippin, enregistrée auprès de la SEC (Stock and Exchange Commission) sous le numéro 2023080110408-07 et de la mairie de Cebu City qui a octroyé le permis numéro 196765.

Evasion Tropicale exerce exclusivement des activités d'agent de voyage, en conformité avec la réglementation de la République des Philippines. Evasion Tropicale définit ses conditions de vente en fonction des spécificités de ses voyages et de la législation locale. L'achat des voyages et séjours Evasion Tropicale, de toutes prestations et vols secs via www.evasion-philippines.fr ou en direct auprès de l'agence Evasion Tropicale, entraîne l'entière adhésion du client à ces conditions générales de vente et l'acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions. Il est précisé qu'en cas de contradiction entre les présentes conditions et le contrat conclu entre le client et Evasion Tropicale, les dispositions du contrat prévaudront.

1 - INSCRIPTION ET PAIEMENT

L'inscription à nos voyages s'effectue auprès de nos conseillers, par e-mail, par téléphone, ou via nos sites Internet. L'inscription et le paiement total de votre voyage s'effectue en cinq étapes :

- 1 L'envoi par vos soins, par e-mail, du bulletin d'inscription dûment et complètement rempli (E-mail : info@evansiontropicale.ph). Toute personne achetant un voyage, un séjour, ou toute autre prestation, doit avoir au moins 18 ans et être capable juridiquement de contracter. Toute personne concluant un contrat électronique avec Evasion Tropicale garantit la véracité des informations fournies par ses soins et s'engage personnellement pour les personnes inscrites sur le même dossier.
- 2 Une confirmation d'inscription incluant la facture du montant total du voyage, en Euros, nos coordonnées bancaires et le montant de l'acompte vous sont alors envoyés.
- 3 L'acompte de 35% du montant total du voyage doit être réglé par virement bancaire ou paiement par carte, dans les 8 jours qui suivent la réception de la confirmation d'inscription, sans quoi l'inscription est annulée (dans certains cas, qui sont spécifiés sur nos devis, l'acompte peut s'élever à 50% du prix du voyage).

Votre inscription n'est définitive qu'à compter de la réception de l'acompte et du bulletin d'inscription dûment rempli.

- 4 Une nouvelle facture avec le montant du solde restant à payer en deux fois (dont 35% du montant total un mois après le premier versement sauf mention contraire) vous est adressée après réception du montant de l'acompte.

- 5 Le solde devra parvenir sur le compte bancaire d'Evasion Tropicale impérativement entre 30 et 45 jours avant votre arrivée par paiement en ligne ou par virement bancaire (en EUROS uniquement). Après réception du solde de votre paiement, vous recevrez par e-mail l'ensemble de vos documents de voyage (e-ticket, voucher, guide de voyage)

L'inscription à l'un de nos voyages implique l'adhésion sans réserve à nos conditions de vente.

Tout retard dans le paiement d'un acompte ou du solde pourra être considéré comme une annulation.

2 - INFORMATIONS VOYAGE : Formalités administratives et sanitaires

Avant de vous inscrire à l'un de nos voyages, vous devez vérifier que chacun des voyageurs est en possession d'un passeport ou autre document, en cours de validité et conforme aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage. Evasion Tropicale communique dans ses programmes de voyage des informations sur les formalités douanières pour les ressortissants de nationalité française. Il appartient au voyageur de nationalité française de vérifier qu'il est en possession des documents administratifs requis en vue de l'accomplissement du voyage. Les personnes d'autres nationalités doivent s'informer et se renseigner, avant de s'inscrire et de réaliser leur voyage, sur les formalités administratives (visas) requises notamment auprès des ambassades et consulats compétents. Un voyageur, ressortissant français, qui ne pourrait embarquer sur un vol, faute de pouvoir présenter les documents administratifs requis, ne pourrait prétendre à aucun remboursement du prix de son voyage. Evasion Tropicale ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable des conséquences de l'inobservation par le voyageur des règlements policiers, douaniers ou sanitaires préalablement ou au cours du voyage (ex : visa erroné, perte des papiers d'identité et/ou billets d'avion...).

3 - MODIFICATIONS DEMANDÉES PAR LE CLIENT AVANT LE DÉPART

Tout changement de la part du client (modification de l'itinéraire, changement de date ou d'hôtel, etc.), après inscription définitive, engendre des frais forfaitaires de modification, qui s'établissent ainsi :

15€ par chambre pour une modification de réservation d'hôtel

15€ par personne et par vol pour la modification d'un billet d'avion

15€ pour la modification d'une réservation de voiture avec chauffeur ou pour la réservation d'une excursion avec guide

A ces frais forfaitaires s'ajoutent la différence de prix entre la prestation initiale et la prestation finale après modification (écart de prix du billet d'avion ou de la chambre d'hôtel). Ces écarts peuvent varier considérablement en fonction de la date à laquelle le changement est demandé (changements de dernière minute notamment, billets non modifiables, etc.).

Votre refus de paiement de cet ajustement de prix sera considéré comme une annulation.

4 - CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

4.1. Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez informer votre compagnie d'assurance et Evasion Tropicale par tout moyen écrit, permettant d'avoir un accusé de réception (fax, e-mail avec accusé de réception, etc.), et ce dès la survenance du fait générateur de cette annulation. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. Votre compagnie d'assurance appréciera, en fonction des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de votre décision d'annuler votre voyage pour accepter de vous rembourser les frais d'annulation.

4.2. Barème des frais d'annulation en cas d'annulation totale de votre voyage, de votre part, pour quelque raison que ce soit :

- 1 A plus de 45 jours du départ l'annulation entraînera la retenue du montant du 1^{er} acompte (ou 35% du montant total du séjour dans le cas où aucun acompte n'aurait été versé), plus les frais bancaires (20€), d'inscription (15€) et en cas de réservations de vols (12€/personne/vol, sauf en cas de billet non remboursable : intégralité du montant du billet ou en fonction des frais fixés par la compagnie aérienne).

- 2 De 30 à 44 jours du départ, l'annulation entraînera la retenue du montant des acomptes versés jusque-là, plus les frais bancaires et d'inscription.

- 3 De 15 à 29 jours du départ, l'annulation entraînera la retenue de 75% du prix total, plus les frais bancaires et d'inscription

- 4 A moins de 15 jours du départ et après la date de départ, l'annulation entraînera la retenue de 100 % du prix total.

Néanmoins, dans le cas où l'annulation est due au covid-19, un report sans frais sera proposé, en fonction des conditions proposées par les hôtels.

Notes à propos des tarifs

Attention : la non présentation au rendez-vous le jour du départ de votre itinéraire, sans avoir averti par écrit préalablement l'agence Evasion Tropicale de votre annulation, n'ouvre droit à aucun remboursement, et ce quelle que soit la raison de votre annulation. De même, tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4.3. Barème des frais d'annulation en cas d'annulation partielle de votre voyage, de votre part, pour quelque raison que ce soit :

Une annulation partielle du voyage est considérée comme une modification. Les frais de modification de l'article 4.2 s'appliquent à la partie du voyage annulée.

4.4. Barème des frais d'annulation partielle pour les groupes organisés, de votre part, pour quelque raison que ce soit :

Pour les Groupes Organisés (voyageurs figurants sur le même bulletin d'inscription), si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, le barème des frais d'annulation ci-dessus (article 4.2) sera calculé pour le(s)

voyageur(s) qui annule(nt) sur le pourcentage du montant des prestations nominatives et non consommées à la date de l'annulation (chambre d'hôtel, billet d'avion) et de la quote-part des prestations partagées du voyage maintenu (location d'autobus ou de van, excursion en groupe, etc.).

4.5. Délai de remboursements. Toute procédure de remboursement prendra un minimum de 2 mois.

5 – MODIFICATION OU ANNULATION DU FAIT D'EVASION TROPICALE

5.1. Modification du fait d'Evasion Tropicale avant le départ

Si, avant le départ, un événement extérieur, s'imposant à Evasion Tropicale au sens de l'article L. 211-13 du Code du tourisme, contraint Evasion Tropicale à modifier un élément essentiel du contrat conclu avec le client, Evasion Tropicale avertira le client par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, le plus rapidement possible, et lui proposera soit une modification du voyage, soit un voyage de substitution. Le client pourra alors, soit accepter la modification proposée, soit résilier le contrat. Le client qui opte pour la résiliation pourra obtenir le remboursement intégral des sommes versées. Le client devra faire part de sa décision (acceptation de la modification ou résiliation) dans un délai maximal de 7 jours à compter de réception de l'information précitée. A défaut de réponse dans ce délai, le client sera réputé avoir accepté la modification proposée.

Lorsqu'un nombre minimal de participants est requis pour la réalisation d'un circuit ou d'un voyage et que ce nombre n'est pas atteint, Evasion Tropicale en informe le client au moins 21 jours avant la date de départ. Evasion Tropicale propose alors au client une (des) solution(s) de remplacement au tarif en vigueur ou le remboursement intégral des sommes payées, sans pour autant être tenu à une quelconque compensation ou indemnité au profit du client.

Un circuit est à "départ garanti" lorsqu'il n'est pas subordonné à un nombre minimal de participants.

5.2. Modification du fait d'Evasion Tropicale après le départ

Si, après le départ, Evasion Tropicale se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des prestations prévues, représentant un pourcentage non négligeable du prix payé par le client, Evasion Tropicale fera ses meilleurs efforts pour les remplacer par des prestations équivalentes dans les conditions prévues à l'article R. 211-11 du Code du Tourisme. Si Evasion Tropicale ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si les prestations de remplacement sont refusées par le client pour des motifs valables, Evasion Tropicale remboursera le client des sommes concernées.

5.3. Annulation du fait d'Evasion Tropicale avant le départ

Si Evasion Tropicale décide d'annuler le voyage ou le séjour avant le départ, Evasion Tropicale en avertira le client par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception. Si les parties ne parviennent pas à un accord amiable sur un voyage ou séjour de substitution, Evasion Tropicale remboursera le client de l'intégralité des sommes versées.

6 - ASSURANCES VOYAGES

Evasion Tropicale propose un service minimal, il est de votre ressort de souscrire à une assurance complète. Dans tous les cas n'oubliez pas d'emporter avec vous en voyage la copie de votre contrat (les coordonnées de votre assurance personnelle), car vous êtes responsable de la déclaration des sinistres auprès de l'assurance (nos guides et agents locaux vous aideront bien sûr dans cette démarche).

Dans la fiche de renseignement participant, il vous est demandé de nous donner les informations concernant votre assurance et les personnes à contacter parmi vos proches en cas d'accident. Evasion Tropicale s'engage à vous aider à ouvrir un dossier auprès de votre assurance si vous êtes dans l'incapacité de la contacter et de fournir les factures des frais éventuellement encourus.

7 - PRIX

Tous nos prix sont sujets à modification en fonction de la disponibilité et de leur réactualisation sur nos sites Internet.

Pour les voyages «Itinéraires découverte», nous vous communiquons sur le site internet une indication de budget pour vous permettre de personnaliser votre voyage en choisissant les dates, prestations et mode de transport. Le prix du voyage sera celui mentionné sur votre devis personnel émis par Evasion Tropicale, avec une date de validité (généralement 7 jours).

Après l'inscription, le prix du voyage peut encore être modifié si le prix des chambres et du/des vol(s) intérieur(s) réservé(s) à date effective dépasse le prix de nos cotations.

Nos devis ont généralement une validité de 7 jours. Tout devis non confirmé dans les 7 jours est susceptible d'être réajusté en fonction des disponibilités. Nous vous demandons de confirmer rapidement votre devis afin d'assurer le prix indiqué et les disponibilités chez nos fournisseurs.

8 - MODALITÉS PARTICULIÈRES DE NOS VOYAGES

8.1. Vols internationaux/Début de nos prestations. Evasion Tropicale n'assure pas la vente de votre vol international pour rejoindre les Philippines. Notre prestation commence généralement à votre sortie de l'aéroport dans le cas où votre voyage inclut le transfert entre l'aéroport et l'hôtel et se termine à votre entrée dans l'aéroport le jour de votre départ des Philippines, dans le cas où votre voyage inclut le transfert. Vous avez la responsabilité de nous communiquer par écrit (e-mail ou fax), dès que vous les connaissez, l'horaire de votre arrivée à l'aéroport ainsi que le numéro de votre vol.

8.2. Chambres. Tous nos voyages (sauf mention contraire) sont prévus avec des hébergements en chambre (ou tente) double (deux personnes).

Lorsque cela est possible, une chambre individuelle peut être demandée à Evasion Tropicale contre facturation d'un supplément.

8.3. Taille des groupes. Sauf stipulation contraire, la taille maximale des groupes pour nos voyages est de 12 personnes. Néanmoins, le nombre maximum peut être dépassé d'un participant dans le cas où la dernière personne qui s'inscrit souhaite voyager avec une autre personne. Les prestations ne seront pas modifiées et les conditions de votre voyage seront identiques.

8.2. Voyageurs mineurs. Evasion Tropicale accepte d'inscrire des voyageurs ayant au minimum atteint l'âge de 18 ans. Les demandes d'inscription concernant les mineurs qui vont entreprendre le voyage non accompagnés de leurs parents ou tuteurs et sous réserve de l'accord préalable d'Evasion Tropicale devront être signées par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention "accord du père, de la mère ou du tuteur". Les voyageurs mineurs doivent être, avant d'entreprendre le voyage, en possession outre des documents d'identité ou de police exigés pour un voyage à l'étranger, d'une autorisation de sortie du territoire français métropolitain. Pour les mineurs qui voyagent avec l'un des parents, tuteurs ou autres personnes majeures, il convient de vous assurer que vous êtes en possession des documents nécessaires pour le mineur qui vous accompagne (livret de famille et carte nationale d'identité ou passeport et, le cas échéant, autorisation de sortie du territoire). Le voyageur mineur devra également se munir en permanence au cours du voyage des coordonnées (nom, adresse et numéros de téléphone) de ses parents afin de pouvoir établir un contact direct avec ces derniers.

9 – RESPONSABILITÉ

Conformément à l'article L. 211-17 du Code du Tourisme Français, Evasion Tropicale ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des événements extérieurs à elle, notamment :

- Perte ou oubli des billets de passage aérien par le voyageur, les compagnies aériennes exigeant la présentation d'une copie papier du billet à l'enregistrement
- Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaire périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte nationale d'identité, passeport, visa, certificat de vaccinations...) ou non conformes aux indications figurant sur l'offre de voyage et le bulletin d'inscription, pour des ressortissants de nationalité française, et/ou au poste de police des douanes ou d'enregistrement. En cas de défaut d'enregistrement (y compris pour retard à l'embarquement), il sera retenu 100% du montant total des prestations.
- Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à Evasion Tropicale, émeutes, incidents techniques ou administratifs extérieurs à Evasion Tropicale, encombrement de l'espace aérien, faillite d'un prestataire, intempéries, catastrophe naturelle, retards (y compris les retards dans les services d'expédition du courrier pour l'envoi des billets d'avion, passeports...), pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire/programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucun remboursement ou indemnisation à quelque titre que ce soit de la part d'Evasion Tropicale, notamment du fait de la modification de la durée du voyage initialement prévue ou de retard à une escale aérienne. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxes, hôtel, parking, rachat de titres de transport...) resteront à la charge du voyageur.

10 – AGENT

Evasion Tropicale agit uniquement en tant qu'agent de voyage. Nous vendons divers produits liés au voyage, pour le compte de nombreux fournisseurs de transport et de logement tels que les compagnies aériennes, les autocars et les opérateurs de croisières. Evasion Tropicale a pour obligation envers le client, d'effectuer les réservations en son nom et de conclure des contrats pertinents entre le client et les fournisseurs de services. Nous ne sommes pas responsables de ces services et ne sommes pas habilités à prendre des garanties ou toute forme de représentation quant à leur norme. Toutes les réservations sont soumises aux termes et conditions et limitations de responsabilité imposés par les fournisseurs des services. Votre recours juridique est contre le fournisseur spécifique et non Evasion Tropicale.

11 – RÉCLAMATIONS

Sauf cas de force majeure, toute réclamation devra être adressée à Evasion Tropicale Inc, 3F LDM Building 2022, Talamban, Cebu City 6000, Philippines par envoi avec accusé de réception dans les meilleurs délais suivant la date du retour du voyage, accompagnée de pièces justificatives. Tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes conditions générales de vente est soumis à la législation Philippine et relève de la compétence exclusive des tribunaux de Cebu. Conditions particulières de vente mises à jour le 15 avril 2026.

INFORMATIONS UTILES SUR LA DESTINATION

Décalage horaire

Par rapport à la France, le décalage est de +7 heures en hiver, +6 heures en été.

Passeport et visa

Pour entrer sur le territoire des Philippines, vous devez disposer d'un passeport valide au moins 6 mois à compter de la date d'entrée sur le territoire philippin. Les ressortissants français effectuant un séjour touristique inférieur à 30 jours n'ont pas besoin de visa.

Bagages

Prévoyez la possibilité de regrouper vos vêtements de ville et/ou d'hiver dans un bagage séparé et de le laisser en consigne à Manille afin de limiter le poids de bagage sur les vols intérieurs

Argent

La devise nationale est le peso philippin (PHP). Le taux de change entre le peso et l'euro varie. Vous pouvez trouver le cours en temps réel

Sur xe.com (actuellement 1€ = 70 PHP)

- Vous pouvez changer facilement des euros dans toutes les grandes villes et dans les lieux touristiques. Il est inutile d'emporter des US dollars. Il est préférable de changer dans des bureaux spécialisés plutôt que dans les banques et a fortiori dans les hôtels. Les bureaux de change de l'aéroport de Manille pratiquent sensiblement le même taux que ceux du centre-ville.

- Vous pouvez retirer directement des pesos dans l'un des nombreux distributeurs. La plupart des distributeurs limite vos retraits à 10 000 pesos et applique des frais s'élevant à 200 ou 250 pesos par retrait. Vous pouvez effectuer autant de retraits que votre carte l'autorise.

- On peut payer de plus en plus facilement par CB. Le liquide reste néanmoins l'usage pour les sommes courantes.

Attention : de nombreux établissements appliquent une surcharge de 3 ou 4% pour le paiement par carte.

Hygiène/Santé

Vous pouvez vous reporter utilement aux recommandations de l'Institut Pasteur

D'une manière générale :

- Il n'y a pas de vaccination obligatoire pour entrer aux Philippines, néanmoins être à jour contre l'hépatite A et B, la typhoïde et le tétanos est une sage précaution qui vous sera utile pour d'autres voyages

- Les circuits que nous proposons traversent des régions qui sont soit indemnes de malaria (paludisme), soit considérées comme présentant un risque extrêmement faible (spécialement pour les touristes).

- L'hygiène alimentaire est globalement bonne aux Philippines, dans les restaurants et les hôtels. La nourriture est (très) cuite. Les cas de troubles alimentaires sont rares. Par précaution, munissez-vous d'un anti-diarrhée et lavez-vous les mains avant de vous mettre à table.

- Par principe ne touchez pas les animaux errants.

- Apportez un répulsif à moustiques, utile à la tombée de la nuit.

- Protégez-vous systématiquement contre le soleil.

- Hydratez-vous très fréquemment. N'attendez pas d'avoir soif. Buvez ! Vous boirez exclusivement de l'eau en bouteilles (ou bonbonnes) du commerce.

- On trouve à peu près tous les médicaments usuels assez facilement. Les noms commerciaux ne sont pas toujours les mêmes. Si vous apportez des médicaments nécessitant une prescription médicale, prenez uniquement la quantité nécessaire à la durée de votre séjour et munissez-vous de l'ordonnance.

- Vêtements/Protection- Il fait chaud et l'air est souvent humide aux Philippines toute l'année. L'ensemble de l'archipel est situé dans la zone intertropicale Nord. En plaine et au bord de la mer, la température la journée oscille entre 25 et 35°C. Les nuits sont chaudes également, entre 20 et 25°C. Les mois les plus chauds sont Avril et Mai ; le plus frais, Janvier.

- Pour les amateurs de palme, masque et tuba, emportez votre matériel s'il n'est pas trop encombrant. Vous en trouverez sur place à louer, mais il est plus agréable et pratique d'avoir son propre équipement.

- Les chaussures aquatiques sont indispensables, de même qu'un T-shirt de baignade anti-UV.

- Sécurité / Mœurs - Vous voyagez dans des régions qui sont sûres et êtes pris en charge par des hôteliers et des transporteurs avec lesquels nous travaillons régulièrement.

- L'hospitalité des philippins n'est pas une légende et dans la plupart des cas, vous serez reçus avec bienveillance. Un sourire vous ouvrira les portes.

- Bien sûr la délinquance existe également, bien que particulièrement faible. En toutes circonstances vous veillerez à bien ranger vos effets personnels. Quand vous sortez à la journée, n'emportez que le nécessaire, laissez vos objets de valeur à votre hôtel.

- Couvrez vos épaules lorsque vous visitez des lieux de cultes. La nudité n'est pas pratiquée sur les plages.

Electricité / Adaptateur / Téléphone / Internet

Le réseau est en 220V-60Hz, ce qui conviendra pour recharger vos appareils mobiles. Munissez-vous d'un adaptateur pour 2 broches plates parallèles (à l'américaine, type A). Les hôtels récents sont de plus en plus souvent équipés de prises mixtes acceptant les broches plates et rondes-Par principe munissez-vous d'une lampe de poche ou frontale

- Le Wifi est disponible dans tous les hôtels, si ce n'est dans les chambres, dans le lobby (réception).

- L'indicatif téléphonique des Philippines est le 63. Le réseau fonctionne correctement sur l'ensemble du territoire- Des cartes SIM locales sont facilement disponibles, notamment à l'aéroport de Manille (réseaux Globe et Smart)

Evasion Tropicale Inc
3F LDM Building 2022, Talamban, Cebu City, 6000 Philippines
Mobile: 0929-138-7468 / 0917-591-5063
Email: info@evasiontropicale.ph
Site web: www.evasiontropicale.fr ou www.evasiontropicale.travel Like us on [Facebook](#)
SEC Registration no: 2023080110408-07, Business Permit no: 196765 TIN: 631-369-925
DOT Accreditation no: DOT-R07-TTA-01199-2022

